



La pauvreté des familles en Suisse

Les causes structurelles nécessitent des solutions structurelles

Marianne Hochuli, responsable secteur Etudes, Caritas Suisse

Cadre juridique et documents de référence

- Constitution fédérale
 - Articles 12 & 11

- Convention des droits de l'enfant
 - Droit de l'enfant de bénéficier de la sécurité sociale et d'un niveau de vie suffisant pour « permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social. »

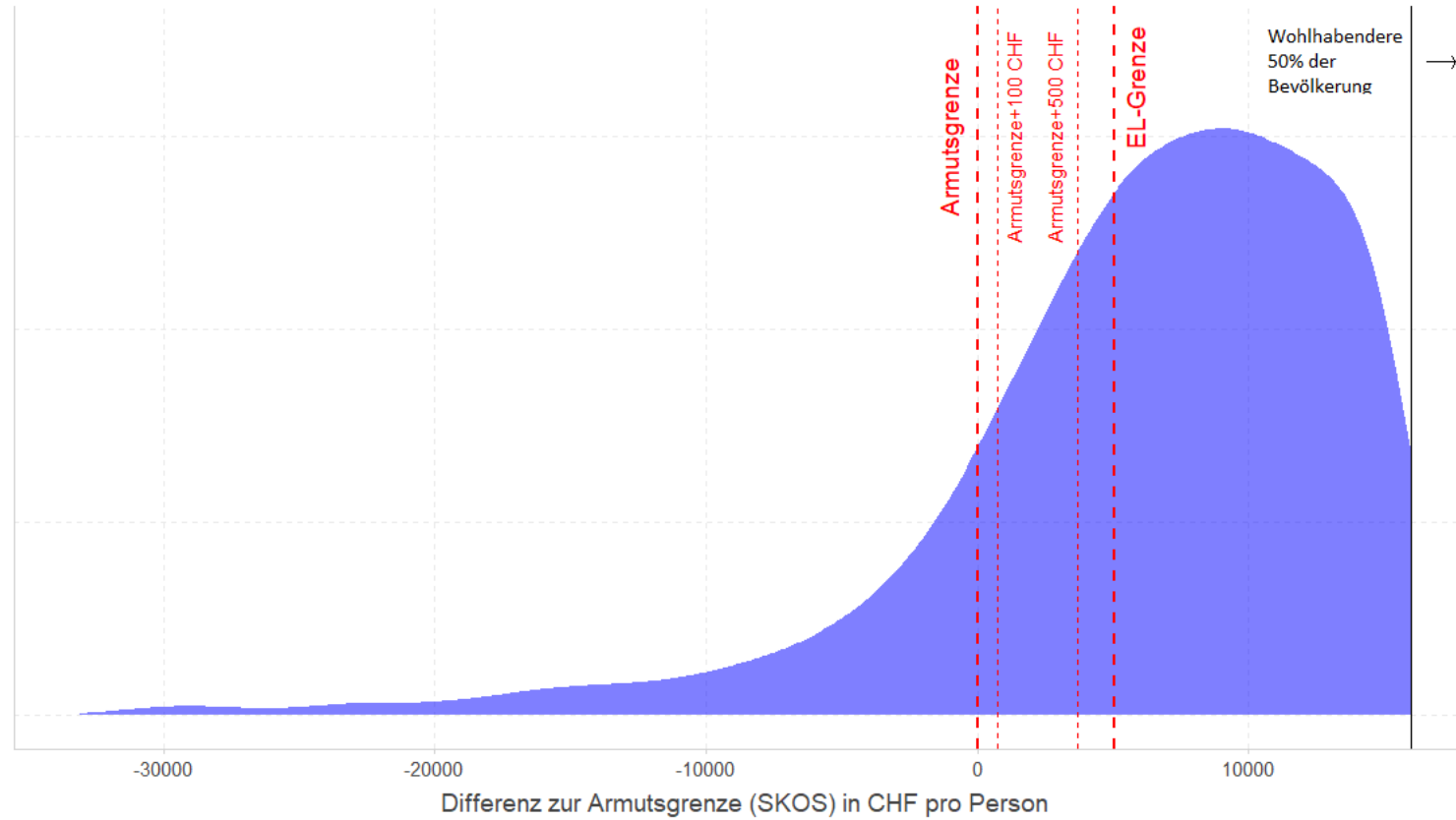
- Agenda 2030
 - Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes

722'000 personnes sont actuellement touchées par la pauvreté, 586'000 personnes supplémentaires vivent dans des conditions précaires, juste au-dessus du seuil de pauvreté.

La pauvreté des familles et enfants en Suisse

- ▶ Un cinquième des ménages monoparentaux perçoivent l'aide sociale.
- ▶ 133'000 enfants sont touchés par la pauvreté, tandis que 184'000 enfants supplémentaires sont menacés de pauvreté.
- ▶ 30% des bénéficiaires de l'aide sociale sont des enfants et adolescents.
- ▶ Dans chaque classe, il y a 1 à 2 enfants en situation de pauvreté et 2 enfants menacés de pauvreté. Le nombre d'enfants touchés par la pauvreté correspond au nombre d'habitants de la ville de Berne.

Pauvreté des familles : précarité au-dessus du seuil de pauvreté



Das Richtige tun
Agir, tout simplement
Fare la cosa giusta

Que signifie la pauvreté pour les familles ?

- Des soucis d'argent accablants
- Ne pas pouvoir s'offrir les produits essentiels du quotidien
- Économiser au détriment d'une alimentation saine
- Conditions de logement souvent médiocres
- Accès insuffisant à l'encouragement précoce
- Le retard en matière d'éducation ne peut guère être comblé

→ ... pas assez d'argent et moins de perspectives d'avenir

Causes de la pauvreté des familles et enfants

- **Les enfants coûtent cher**
- **Revenus faibles des parents : manque de formation et modèles de travail flexibles ne permettent pas de subvenir aux besoins**
- **Risque de divorce**
- **Conciliation insuffisante entre vie familiale et vie professionnelle**
- **L'État n'investit pas assez dans les enfants et les familles**

Réduire la pauvreté des familles: par où commencer ?

- 1. Examiner en détail les situations de pauvreté dans les cantons**
 - **Accorder plus d'attention aux situations évoluant juste au-dessus du seuil de pauvreté**

2. Assurer la couverture du minimum vital par un travail salarié et l'assistance

- **Travail salarié : il convient d'adapter les critères déterminant les compétences particulièrement valorisées : l'expérience doit compter davantage**
- **Modèles de travail pour assurer l'existence et concilier travail et famille**
- **Lorsque les revenus ne suffisent pas : PC pour les familles**

3. Permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale

- **L'offre d'accueil extrafamilial et parascolaire avec encouragement précoce doit couvrir la demande**
- **Pour les familles touchées par la pauvreté, les offres doivent être gratuites**

4. Droit à la formation continue et à la formation

- **L'accès à des offres de formation continue adaptées aux besoins et à la formation de rattrapage doit être garanti pour tous - en particulier les personnes peu qualifiées**
- **Les conditions sont des bourses d'études permettant d'assurer le minimum vital et le soutien des employeurs.**

5. Faire valoir le droit à l'aide

- **De plus en plus de personnes ne font pas valoir leur droit à l'aide publique. De nombreuses familles en font partie**
- **Caritas demande la suppression du lien juridique entre statut de séjour et garantie du minimum vital**

6. Augmenter la marge de manoeuvre financière des ménages

- **Il faut davantage de logements abordables et une aide à la recherche de logement pour les ménages en situation financière difficile.**
- **La pression due aux primes d'assurance-maladie doit être nettement réduite.**